

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-INT-388

Déposé le : 10.09.19

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Comment le canton considère-t-il la cohabitation entre l'homme et le loup sur son territoire ?

Texte déposé

La présence du loup dans le Jura vaudois est officiellement avérée depuis 2014. Ce qui est salué par le grand public comme un signe positif pour la biodiversité, provoque dans le même temps de l'inquiétude chez les éleveurs de moutons et de bovins. A ce jour le jura vaudois compte officiellement une meute composée de 3 loups adultes et de 3 louveteaux. L'inquiétude des éleveurs a augmenté par rapport aux précédentes années. Si on se réfère au Plan Loup édité par l'OFEV en 2016, pour qu'un animal de rente soit indemnisé, il faut que son cadavre ait été retrouvé et que des traces d'ADN de loup aient été si possible identifiées. Or les cadavres retrouvés et identifiés comme proies du loup ne sont que la pointe de l'iceberg. En effet, la carcasse n'est souvent pas localisée ou alors d'autres prédateurs ont souillé la dépouille après l'attaque du loup. Par conséquent ces animaux ne sont pas indemnisés, ce qui représente une perte totale pour les éleveurs. Le Jura vaudois est une région très appréciée par les randonneurs, les vététistes, les champignonneurs et tous les amateurs de la nature. On peut se demander si la présence du loup pourrait rendre les troupeaux de bovins nerveux, ce qui pourrait potentiellement conduire à des accidents. Par ailleurs la sensibilité des concitoyens vis-à-vis des grands prédateurs a changé au cours du siècle dernier : par conséquent le retour du loup est salué par la population. Afin d'éviter un affrontement stérile entre les pro et les anti loup à l'instar de certains cantons voisins, le canton doit mettre suffisamment de moyens pour développer une cohabitation acceptable par tous.

1. Le canton a-t-il prévu une somme annuelle pour que le retour du loup se passe pacifiquement ?
2. Est-ce que le canton va poursuivre son soutien à un monitoring du loup sur son territoire ? Et pendant combien de temps ?
3. Dans quelle mesure le canton est-il prêt à favoriser le développement de solutions concrètes permettant aux éleveurs de continuer à pratiquer un pastoralisme viable tout en étant capable de protéger efficacement leurs troupeaux du loup ?
4. Quelle est la pratique vaudoise d'indemnisation des animaux de rente péris dont on suppose que l'attaque du loup est la cause ? Est-ce que le canton utilise toute la latitude offerte par le Plan Loup en la matière ?
5. Quels sont les accords existants (ou en cours de discussion) avec les régions limitrophes, prenant en considération les dommages au bétail de rente qu'un loup ou une meute occasionnent sur territoire vaudois (et vice-versa) ? Dans le même registre, quelle est la collaboration transfrontalière dans la gestion du loup ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Philippe GERMAIN

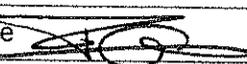
Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 27 août 2019

Aminian Taraneh	Cherbuin Amélie	Dupontet Aline
Aschwanden Sergej	Cherubini Alberto	Durussel José
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine	Echenard Cédric
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Balet Stéphane	Chevalley Jean-Rémy 	Evéquoz Séverine
Baux Céline	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Berthoud Alexandre	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Betschart Anne Sophie	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Bettschart-Narbel Florence	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bezençon Jean-Luc	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Blanc Mathieu	Courdesse Régis	Gander Hugues
Bolay Guy-Philippe	Creteigny Laurence	Gaudard Guy
Botteron Anne-Laure	Croci Torti Nicolas 	Gay Maurice
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bovay Alain	Cuérel Julien	Germain Philippe
Buclin Hadrien	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Byrne Garelli Josephine	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Cachin Jean-François 	Devaud Grégory	Glayre Yann
Cala Sébastien	Develey Daniel 	Gross Florence 
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincent

Liste des député-e-s signataires – état au 27 août 2019

Jaquier Rémy	Neyroud Maurice	Ryf Monique
Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schelker Carole
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schwaar Valérie
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwab Claude
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Simonin Patrick
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Lohri Didier	Pointet François	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Stürner Felix
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Suter Nicolas
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Thalmann Muriel
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Masson Stéphane	Räss Etienne	Treboux Maurice
Matter Claude	Ravenel Yves	Trolliet Daniel
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	van Singer Christian
Meldem Martine	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Melly Serge	Riesen Werner	Volet Pierre
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise	Vuillemin Philippe
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mischler Maurice	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neumann Sarah	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre